

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 18 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 12 mars 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Catherine MORAND)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Romain FERRIER

VOTE : En exercice : 35 Présents : 30 / Représentés : 2 Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : Néant

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Agnès TARTRY-LAVEST, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : ADHESIONS ET COTISATIONS DE LA CCEDA A DIVERS ORGANISMES
POUR 2021**

ADHESIONS ET COTISATIONS DE LA CCEDA A DIVERS ORGANISMES POUR 2021

- CONSIDERANT l'adhésion de la CCEDA à divers organismes pour l'exercice de ses compétences ;
- CONSIDERANT les actions des organismes présentés ci-dessous qui permettent d'apporter à la CCEDA des informations règlementaires (notes, arrêtés, rapport d'analyse...), des réseaux de partenaires dans ses domaines de compétences, un soutien dans l'élaboration de projets ;

Madame la Présidente rappelle qu'afin d'exercer ses compétences, la CCEDA adhère à divers organismes ; explication de l'intérêt de ces participations en a été donnée lors des bureau et conseil communautaire précédents.

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- d'adhérer ou de participer aux organismes suivants pour l'année 2021 pour les montants détaillés ci-après et d'inscrire ces montants de cotisation au budget primitif 2021 :

Ainsi, les montants d'adhésions / cotisations pour 2021 sont les suivants :

SERVICES	ORGANISMES	Montant max 2021
AFF GENE	ADCF	2040
AFF GENE	AMF PDD	1600
URBA	CAUE	2000
ECO	Initiative Thiers	9600
ECO	Mission Locale Cournon	3850
ECO	Mission Locale Thiers	20000
AFF GENE	PNRLF	4400
MDA	Passeurs de Mots	1950
MDA	Assoc ludothèques de Fce	70
MDA	Assoc biblio de Fce	300
MDA	Assoc images en biblio	110
AFF GENE	AGSGV63	1500
Tourisme	Maison du Tourisme	66364
Tourisme	Comité Départemental de randonnée pédestre	2850
ECO	PALME	2000
ECO	SIEG	1400
Tourisme	Ciné parc	18300
URBA	SCOT Livradois Forez	13700
URBA	CRAIG	2000
AFF GENE	STELADEP	160
URBA	ADIL	2000
URBA	ADHUME	16500
ECO	ARADEL	250
Tourisme	Club de la presse	100

AFF GENE	métropole CFD vichy Auv	8500
AFF GENE	ADIT	3600
URBA	PNRLF GEMAPI gd cycle de l'eau	13600
URBA	Plate forme rénovation énergétique CD	10000
ECO	Association Droit Initiative Eco ADIE	10000

- d'inscrire les montants correspondant à ces adhésions au budget principal 2021.
- Les représentants à ces organismes / associations restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les cotisations / adhésions de la CCEDA à divers organismes pour 2021 comme ci-dessus à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 23 mars 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.